
Il y a également entente sur la simplification des procédures de visa qui facilitera les déplacements des personnes entre les deux pays. Troisièmement, et ce qui est peut-être du plus grand intérêt humanitaire, est une entente qui facilitera la réunion des familles. Il sera maintenant possible au Gouvernement canadien de donner cours en Chine même aux demandes faites par les résidents canadiens au sujet de leurs parents en Chine. Nous considérons ces trois ententes comme une contribution majeure à l'accroissement des déplacements de personnes, accroissement auquel le Gouvernement canadien attache une grande importance.

Les Affaires
internationales

Ce sont les Chinois qui nous ont proposé la forme que pouvaient prendre nos entretiens. Au départ, ce fut une dissertation de mon côté, traitant des points de vue canadien sur une large gamme de sujets, aussi bien de sujets d'intérêt général que de ceux qui intéressent plus particulièrement nos deux pays. Certains s'imposaient d'emblée, puisqu'ils préoccupent actuellement les gouvernements du monde entier. Je pense à la situation au Moyen-Orient, aux problèmes qu'affrontent les pays nouveaux et les pays en voie de développement, à l'évolution vers un accommodement européen, aussi bien qu'à la situation mondiale en ce qui concerne les ressources énergétiques et les ressources alimentaires.

Dans ces domaines comme dans d'autres, j'ai profité de l'occasion qui m'était présentée pour expliquer au premier ministre les attitudes qui sont particulières au Canada du fait même de sa situation géographique et historique, qui sont uniques l'une et l'autre, et de lui expliquer aussi bien les politiques canadiennes qui y ont trait. Le premier ministre Chou En-lai s'est vivement intéressé à mon exposition de l'optique internationale canadienne; ce fut notamment le cas des sujets touchant à la participation du Canada à l'OTAN et à d'autres groupements internationaux tels que le Commonwealth et l'Agence de Coopération culturelle et technique. Le premier ministre s'est enquis, d'autre part, des points de vue canadiens sur la Conférence sur le droit de la mer, sur les zones canadiennes de prévention contre la pollution dans l'Arctique, et sur nos politiques énergétiques. De son côté, le premier ministre Chou En-lai m'a exposé avec beaucoup de clarté les points de vue de son Gouvernement sur les questions qui intéressent plus particulièrement la Chine. J'ai également expliqué au premier ministre Chou En-lai le fait que le Canada, ayant de grandes puissances comme voisins au nord aussi bien qu'au sud, consacre tout naturellement un effort particulier à l'établissement de liens de proche amitié ailleurs dans le monde. A l'est du Canada, nous nous consacrons à la protection et à l'amélioration de nos rapports avec les états européens; mais il nous importe également de nous
